

## *Introduction :*

# Le cinéma québécois face à ses institutions

Bruno Cornellier

Le cinéma québécois, avant même d'être un cinéma national, est d'abord et avant tout un cinéma « nationalisé », dont la possibilité d'être et de faire – son existence – dépend fondamentalement des conditions de financement et de gouvernance publiques. Une « industrie culturelle », comme l'entend Téléfilm Canada, dont la survivance est inféodée aux discours industriels et politiques qui l'articulent. Mais peut-on penser la politique sans ses acteurs et ses actants? Car par simple retour du balancier, il devient possible d'interroger les différentes institutions du film au Québec – cinéastes et producteurs, lobbys culturels et nationalismes, groupes d'intérêt, culture savante, critique cinéphilique et médiatique, communautés culturelles et ethniques, et bien entendu le public et ses pratiques de consommation des films – quant à leur responsabilité et leur rôle dans la formation des discours filmiques et culturels. Des institutions qui se lancent et se relancent la première pierre, et tout ça à l'intérieur d'une joute politique que se livrent les instances publiques et les milieux de la production culturelle (dont la survie matérielle *dépend* de la gouvernance publique).

Autrement dit, peut-on réellement penser les pratiques et discours de la gouvernance et du financement des films sans d'abord – ou aussi – interroger l'application de ces discours au sein des institutions qui circonscrivent la production des films? Ou formulée différemment, la question que nous avons voulu poser, dans le cadre de ce troisième numéro de *Nouvelles « vues » sur le cinéma québécois*, est la suivante : comment les discours institutionnels (économiques, politiques et industriels) gouvernent-ils les pratiques et les discours filmiques au Québec? Cette question en cache une autre : comment les discours qui émanent de l'autre côté du spectre institutionnel – ceux que nous énumérons plus tôt, de la critique de film jusqu'aux associations de producteurs – gouvernent-ils ou participent-ils en retour, s'il y a lieu, aux modalités du discours filmique au Québec? David contre Goliath : responsabilité commune? Bref, nous avons voulu interroger ce rapport de force comme un lieu d'échange discursif, une transversalité entre les discours institutionnalisés de la gouvernance, les politiques publiques et industrielles (elles aussi institutionnalisées), les pratiques filmiques et la critique culturelle et savante. Réfléchir à ce rapport de force et questionner ses modalités d'échange est l'objectif de ce numéro.

Les textes réunis suggèrent donc des réflexions diverses et posent des questions pertinentes, toutes articulées autour de la question des relations entre les cinéastes, les films, les politiques et les structures de l'industrie. Par exemple, Christian Poirier démontre que la relation entre les institutions gouvernementales et le milieu cinématographique québécois est garante d'une tension permanente

entre des pratiques filmiques et des façons de conceptualiser l'institution cinématographique éminemment différentes, complexes et conflictuelles. L'empiétement des intérêts industriels sur la gérance des politiques culturelles, tournée vers le financement des récits économiquement vendables, n'est pas étranger à ce rapport de force, tel que le décrit Martin Frigon (autour du film *La grande séduction*). Ainsi rappelle-t-il en quoi le succès en salle peut rapidement faire oublier la logique économique et politique implacable qu'entretient désormais la gouvernance publique du cinéma au Québec. Il démontre ainsi comment le système de production et d'exploitation de la gouvernance publique du cinéma, inspiré du modèle américain éprouvé à Hollywood, marginalise de plus en plus les cinéastes et réduit la diversité des contenus cinématographiques à un simple esprit de commodité.

D'autres collaborateurs, notamment Jeanne Deslandes, Réal La Rochelle et Sylvie Bissonnette, se penchent sur les problèmes structurels du cinéma au Québec. La Rochelle revisite les premiers travaux sur l'économie du scénario afin de mieux comprendre l'articulation entre la création d'un film (depuis son ébauche sous forme de scénario) et les paramètres d'une industrie culturelle tiraillée entre les politiques d'États et les impératifs de rentabilité exigés par les dirigeants de l'entreprise privée. Pour sa part, Jeanne Deslandes apporte une saveur très personnelle au problème du doublage des films en version française. Soulignant la position de soumission qu'ont supporté divers gouvernements québécois depuis 1961 (face à l'embargo français en matière de doublage de film), Deslandes montre comment la loi française relève d'une politique foncièrement coloniale. Sylvie Bissonnette, quant à elle, analyse les conséquences économiques et politiques, au niveau local, des tournages cinématographiques étrangers (surtout américains) en sol québécois. Elle évalue ensuite les marques de transformation des villes québécoises dans les films américains et souligne la disparition des références visuelles propres au Québec dans l'imaginaire de ces films.

Ce troisième numéro de *Nouvelles « vues » sur le cinéma québécois* propose aussi une entrevue exclusive avec le cinéaste montréalais Federico Hidalgo. Hidalgo y discute entre autres de la représentation des espaces urbains et des groupes linguistiques et ethniques minoritaires dans son cinéma. De la sorte nous propose-t-il une réflexion sur son propre statut « minoritaire », en tant que cinéaste, par rapport au « mainstream » des *cinémas nationaux* québécois et canadiens (qui, en tant que discours, constituent eux aussi des pratiques institutionnelles). Enfin, une table ronde avec des jeunes cinéastes, tous à la recherche d'un pont qui relierait les bancs des universités à ceux des institutions publiques de financement des films, illustre avec un certain accablant la relation trouble, presque fantomatique, qui existe entre les lieux de formation et l'industrie du cinéma telle qu'on la connaît aujourd'hui.

Encore une fois, beaucoup reste à faire, en ce que nous n'aurons ici qu'effleuré la surface du problème : celui de la relation irréductible, complexe et souvent conflictuelle qui existe entre les films et les discours qui les financent, les

organisent et les produisent. Ou dit autrement, nous ne pourrions prétendre avoir épuisé, non plus que de pouvoir tenir en laisse, le rapport de force qui existe entre les films et les différentes institutions qui les gouvernent. Du moins nous aurons certainement l'assurance d'avoir, au passage, ouvert quelques brèches.

*[Bruno Cornellier est fondateur et rédacteur en chef de **Nouvelles « vues » sur le cinéma québécois**].*